

# Synthèse de la consultation en ligne

*Ce document est une version synthétique des résultats de la consultation en ligne. Il tente d'en résumer les informations essentielles sur le plan quantitatif et qualitatif et de répondre à la demande du Haut-Commissaire à la Réforme des Retraites d'identifier "les lignes de faille et principaux points de dissensus de la consultation".*

*Comme tout résumé, il contient une part de subjectivité que nous avons souhaité réduire à son minimum. En effet, le premier objectif et principal intérêt d'une consultation en ligne consiste bien à récolter une diversité de points de vue. Puis la restituer.*

*Les 35000 contributions ont été lues de manière exhaustive et regroupées dans le document suivant : [lien](#). Vous pouvez par ailleurs consulter la totalité des contributions "brutes" sans aucune forme de regroupement à partir du lien suivant : [lien](#). Le présent document, dit de synthèse, pas plus que les autres ne prétend apporter une lecture représentative de la société française ni fournir un kit prêt à l'emploi de ce que "le" Français pense.*

*Il se veut une aide à la décision pour le Haut Commissaire, les parlementaires et tente de fournir à ses lecteurs des clés de compréhension de ce qu'ont soutenu, contesté, complété, proposé les 25.000 participants de la consultation en ligne.*

<b>Synthèse de la consultation en ligne</b>	<b>1</b>
Le résumé de la consultation	3
Une analyse quantitative des propositions initiales	5
Constats	5
Propositions	6
<i>Top 5 des propositions initiales les plus disputées</i>	7
<i>Top 5 des propositions initiales les plus soutenues</i>	7
<i>Top 5 des propositions initiales les plus rejetées</i>	8
Des propositions alternatives et/ou nouvelles	9
Une cartographie synthétique de la consultation	11
Une société plus solidaire ?	11
La solidarité doit-elle être gérée par le système de retraite ?	11
Un pacte générationnel ?	12
Maintenir le système par répartition, une évidence ?	12
Une réforme d'ampleur est attendue ?	13
Une réforme qui vise à recréer de la confiance ?	13
Un système universel ?	13
Évolutions familiales	14
Un système qui entend proposer plus de liberté pourrait aussi	14
Chiffres clés de la participation	15
Chiffres clés par projet	15
Répartition des inscrits selon leur statut	16
Chiffres clés d'audience	17
Répartition selon le sexe	17
Répartition par région	17
Répartition selon l'âge	18

## Le résumé de la consultation

- Des enjeux qui dépassent largement le sujet de la retraite sont soulevés :
  - Le principe même d'une société plus solidaire ne fait pas consensus, notamment car il est pour certains dénoncé comme déresponsabilisant, fragilisé par les abus de toutes sortes, inéquitable dans sa concrétisation car les mêmes sont sollicités pour financer plus pour d'autres qui bénéficient.
  - Le travail qui est le fondement de notre société mais qui est parfois perçu comme le problème premier : modèle basé sur le salariat qui est (bientôt) obsolète donc à revoir, conditions de travail avec nouvelles formes d'usure et de pénibilité, précarité, exclusion des jeunes (les moins diplômés).
  - La famille et les "traductions juridiques diverses" de choix privés et sentimentaux.
- Une demande de clarification de fond sur le système de retraite par répartition est exprimée :
  - Qu'est-ce qui en termes de solidarité doit être pris en charge par ce système et qu'est-ce qui doit être traité soit en amont (inégalités de salaire par exemple) ou par d'autres politiques (aides familiales par exemple) ?
  - A quel point ce système doit être correctif des inégalités ou le reflet de ce que chacun a apporté au système, principalement par ses cotisations ?
- Les constats formulés par le Haut-Commissaire sur la complexité et l'injustice du système actuel font largement consensus.
- On peut toutefois noter que cette adhésion reste importante mais plus faible quant à l'évolution des structures familiales (et donc sur les conséquences à en tirer en matière de retraites) : les participants argumentent ainsi beaucoup sur les droits des ex-conjoints, sur le fait que la carrière professionnelle d'un seul membre du couple (qui cotise et touche la retraite) peut aussi être un choix collectif pensé et assumé par le couple, sur les inégalités femme-homme, sur la difficulté d'adapter le système aux nouvelles structures familiales sans pour autant pénaliser la ou les générations qui se sont fondées sur 'l'ancien modèle', sur le fait que les enfants sont un choix privé assumé du couple ou un choix que

la société dans son ensemble doit soutenir au regard du coût qu'il peut représenter.

- Si l'on note également une adhésion globale au système universel qui est au coeur du projet de réforme, une tension existe entre une vision "stricte" de l'égalité et une vision plus soucieuse d'équité et d'une égalité "finale" qui tient compte des spécificités de certaines professions ou certains régimes. Dans ce cadre là, l'exception envisagée pour les indépendants fait débat : adaptation légitime ou futur régime spécial.
- Les participants rappellent, à travers les consultations sur le handicap, les inégalités femmes-hommes, les jeunes, les faibles revenus, leur attachement à un système solidaire et protecteur : la prise en compte de la pénibilité est attendue, et l'espérance de vie apparaît souvent comme inégalitaire, aléatoire ou peu pertinente au regard de l'espérance de vie en bonne santé par exemple. Le chômage est-il une situation subie ou choisie : ce sujet fait largement débat.
- La révision des régimes spéciaux et les régimes des élus et politiques est attendue comme un exemple, de nature à rendre crédible la "promesse" d'un régime universel.
- Les principes énoncés de la réforme ne lèvent pas tous les doutes, dont celui d'un nivellement généralisé par le bas ou d'une impossibilité à aller jusqu'au bout de ses objectifs et promesses de "remise à plat et simplification", avec la création de nouveaux particularismes déjà envisagés.

## Une analyse quantitative des propositions initiales

*La présente partie de ce résumé vise à identifier par les “metrics” les principaux points de dissensus de la consultation. Les avis ont en effet très partagés dans cette consultation : ainsi sur l'ensemble de la consultation et les quasi 28.000 arguments déposés par les contributeurs, on compte 56,8% d'arguments pour et 43,2% d'arguments contre. Le tableau complet des metrics sur les propositions initiales est en annexe.*

### Constats

La totalité des constats recueillent plus de votes favorables que de votes contre ou mitigés.

7 constats recueillent plus de 75% de votes favorables :

- Les aménagements et compensations actuellement prévues se révèlent souvent insuffisants
- Malgré une participation toujours croissante des femmes au marché du travail, les retraites des femmes restent inférieures à celles des hommes
- Le système actuel n'est pas adapté aux nouvelles formes de travail
- Il est difficile de trouver un système juste et efficace entre ceux qui souhaitent prendre plus tôt leur retraite et ceux qui souhaitent ou qui n'ont pas d'autre choix que de continuer à travailler
- Le système actuel par sa complexité (42 régimes différents) génère de l'injustice et pénalise les mobilités professionnelles
- Les jeunes commencent en moyenne à travailler plus tard et accumulent ainsi moins de droits que les générations qui les ont précédés
- Notre système prévoit de nombreux dispositifs de solidarité mais peut se révéler inadapté ou insuffisant.

1 seul constat recueille moins de votes favorables que de votes contre ou mitigés, et cumule près d'1/3 de votes contre => Le système actuel ne tient pas compte de l'évolution des structures familiales et de l'augmentation du taux d'emploi des femmes

## Propositions

Les propositions initiales formulées par le Haut-Commissaire font moins consensus que les constats :

- 24 propositions recueillent plus de 75% votes favorables
- 14 propositions recueillent entre 50 et 75% votes favorables
- 11 propositions recueillent entre 25 et 50% votes favorables
- 2 propositions recueillent moins de 25% de votes favorables

Il est logique que les propositions stimulent davantage le dissensus pour les raisons suivantes :

- Il est plus difficile de se mettre d'accord sur les solutions à mettre en oeuvre que sur des constats.
- Certaines propositions soumises à consultation étaient volontairement contradictoires. Par exemple les participants pouvant se prononcer sur deux propositions alternatives : soit définir un critère d'âge pour la réversion / soit ne pas donner de critère d'âge pour la réversion. Il est alors logique d'être en désaccord avec l'une de ces deux propositions.

Certains thèmes se sont révélés plutôt consensuels :

- Comment adapter les retraites aux nouvelles formes de travail ?
- Comment améliorer l'acquisition de droits pour les plus jeunes ?
- Comment corriger les inégalités femmes-hommes en matière de retraites ?
- Comment donner plus de choix dans la gestion de la fin de sa carrière ?
- Quelle prise en compte du handicap et des aidants familiaux dans la retraite ?

D'autres thèmes ont fait l'objet de plus de débat et de désaccords :

- Quels droits accorder aux conjoints en cas de décès ?
- Prendre sa retraite : à quel âge et à quelles conditions ?
- Quelle prise en compte des enfants dans la retraite ?
- Comment conforter la confiance dans notre système de retraite ?
- Quelle solidarité entre les actifs ?
- Quel système de retraite pour tous les actifs ? (universalité)

### Top 5 des propositions initiales les plus disputées<sup>1</sup>

Propositions	Thématiques	Ecart de votes
Maintenir des incitations financières pour les personnes qui continuent à travailler après l'âge légal de départ à la retraite	Prendre sa retraite : à quel âge et à quelles conditions ?	1,69%
Maintenir un âge minimum pour partir à la retraite	Prendre sa retraite : à quel âge et à quelles conditions ?	1,7%
Permettre des corrections de l'équilibre du système si besoin, par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux	Comment conforter la confiance dans notre système de retraite ?	6,29%
Garantir un taux de remplacement plus élevé pour les petits revenus que pour les hauts revenus	Quelle solidarité entre les actifs ?	6,39%
Introduire un mécanisme de partage des droits entre époux	Quels droits accorder aux conjoints en cas de décès ?	7,75%

### Top 5 des propositions initiales les plus soutenues

Propositions	Thématiques	% de votes pour
Faire mieux connaître et faciliter le recours aux dispositifs de transition entre vie professionnelle et retraite	Comment donner plus de choix dans la gestion de la fin de sa carrière ?	95,42%
Prévenir et lutter contre ces inégalités en amont, plutôt que dans le système de retraites	Comment corriger les inégalités femmes-hommes en matière de retraites ?	93,43%
Maintenir les dispositifs de retraites "plancher", qui doivent rester supérieurs au minimum vieillesse	Quelle solidarité entre les actifs ?	92,33%
Etendre l'acquisition de droit pour les périodes de formation professionnelle, d'apprentissage ou d'alternance	Comment améliorer l'acquisition de droits pour les plus jeunes ?	91,23%
Créer un dispositif d'évaluation du système	Comment conforter la confiance dans notre système de retraite ?	87,89%

<sup>1</sup> Calculé grâce à l'écart entre les pourcentages de votes "pour" et "contre". Un petit écart entre les pourcentages équivaut ainsi à un vote serré.

### *Top 5 des propositions initiales les plus rejetées*

<b>Propositions</b>	<b>Thématiques</b>	<b>% de votes contre</b>
Déterminer l'âge de départ à la retraite en fonction de l'espérance de vie	Prendre sa retraite : à quel âge et à quelles conditions ?	78,75%
Plafonner le bénéfice de la réversion afin de mieux tenir compte des revenus personnels du conjoint survivant	Quels droits accorder aux conjoints en cas de décès ?	64,75%
Partage des droits à la retraite dans le cadre d'un divorce	Quels droits accorder aux conjoints en cas de décès ?	64,38%
Définir un âge minimum pour toucher la pension de réversion de son conjoint	Quels droits accorder aux conjoints en cas de décès ?	62,15%
Garantir un financement par la solidarité nationale des droits à la retraite pour les parents qui s'arrêtent de travailler pour élever leurs enfants	Quelle prise en compte des enfants dans la retraite ?	58,43%



## Des propositions alternatives et/ou nouvelles

Il s'agit ici des propositions supplémentaires que les participants ont souhaité mettre à l'agenda de la réforme et qui n'étaient pas présentes ou suffisamment explicites dans les propositions initiales du Haut-Commissaire. Certaines sont revenues de manière régulière dans les consultations thématiques ou même la boîte à idées. Ci-après une liste non exhaustive:

- Diminuer les retraites des élus, plus précisément cités les parlementaires (peu les élus locaux)
  - Pour l'économie que cela représente
  - Pour l'exemplarité
- Aligner le public et le privé
  - Notamment prise en compte des primes dans le secteur public et le rétablissement de la possibilité du départ progressif à la retraite pour les fonctionnaires

La consultation en ligne a également fait émerger des propositions au cœur du sujet sans être strictement dans le périmètre ouvert par la consultation voire la réforme.

- Propositions favorables à la retraite par capitalisation (avec arguments et votes en faveur comme en défaveur)
  - L'évolution démographique (part actifs et inactifs) ne rend plus viable le système actuel, il faut changer progressivement.
  - Il y a un risque financier majeur que certains économistes prédisent via les flux financiers gérés par les acteurs.
- Propositions sur le financement global du système
  - Taxer les banques et la finance
  - Taxer les robots
  - Mettre en place la TVA sociale
  - En lieu et place du CICE
  - Soumettre l'intéressement et la participation aux cotisations sociales
  - Davantage solliciter les entreprises (de manière progressive selon le CA et le nb de salariés)
  - Lutter contre l'évasion fiscale et la fraude sociale
- Propositions sur l'emploi et le travail
  - Former les jeunes aux métiers d'avenir
  - Lutter contre les contrats précaires

- Mettre en place un revenu minimum universel
- Favoriser la natalité

## Une cartographie synthétique de la consultation

*Cette cartographie présente de manière résumée les **objections ou réserves** émises par les participants aux grands principes de la réforme et à leurs modalités de mise en oeuvre. Elle est réalisée à partir des cartographies exhaustives que pouvez consulter par ailleurs. Les arguments "pour", de soutien, ne sont pas ici mentionnés.*

### Une société plus solidaire ?

- Le revers de la solidarité est la déresponsabilisation des individus.
- La solidarité aujourd'hui produit des abus : il y a un déséquilibre entre ceux qui cotisent toujours plus et ceux qui bénéficient toujours plus.
- Il existe des frustrations relatives aux faibles montants de retraite : des personnes ayant travaillé et cotisé voient comme une injustice le fait d'obtenir une retraite dont le montant est proche du minimum vieillesse, dont bénéficient tous les seniors sans avoir cotisé.
- Certaines situations relèvent de choix de vie et doivent être assumés par les individus pas par le collectif (ex: études supérieures, enfants).
- Les dispositifs de solidarité peuvent être mis en place sous certaines conditions :
  - De ressources pour aider celles et ceux qui en ont réellement et le plus besoin
  - De réussite scolaire pour le rachat d'études par exemple
  - De nationalité : réserver la solidarité aux citoyens français
  - De résidence : réserver la solidarité aux étrangers qui vivent sur le territoire français depuis un certain temps (5/10 ans) ou aux seuls citoyens français qui cotisent, vivent et consomment en France : les citoyens français résidant à l'étranger ne devraient pas bénéficier de la solidarité des autres.

### La solidarité doit-elle être gérée par le système de retraite ?

- Clarifier ce qui doit relever de l'impôt, de l'aide sociale et de la retraite
- Les droits non contributifs doivent être gérés à part.
- Ne pas chercher à compenser mais agir en amont
  - Pour corriger les inégalités (femmes-hommes par exemple)

- Pour lutter contre la pénibilité
- Pour lutter contre les formes d'emploi précaires etc...
- Il n'est pas possible de "tout" niveler : la retraite est d'abord le résultat de son travail et son parcours professionnel.
- Les périodes non travaillées (maladie, chômage, enfants) ne peuvent pas être considérées de la même manière que les périodes travaillées.
- La politique familiale doit être gérée par les CAF et non les retraites.
- L'aide aux aidants passe par un vrai "statut" des aidants.
- Il peut y avoir une reconnaissance du "travail" parental.
- La solidarité peut s'exprimer autrement que par un soutien financier : aménagements horaires pour les aidants par exemple.

### Un pacte générationnel ?

- Les premières générations ont cotisé peu voire pas du tout, et bénéficient pourtant le plus largement.
- Le système rétroactif pourrait être rétroactif pour faire cotiser les retraités de la première génération.
- Le maintien dans l'emploi des seniors bloque le marché du travail des jeunes.
- Les seniors sont considérés comme inemployables ou trop chers par les entreprises.
- En fin de carrière, les seniors doivent être incités à "tutorer" les plus jeunes : la transmission des compétences est essentielle et valorisante.
- Ce sont les enfants de demain qui financeront le système: leur confiance et participation est essentielle, il faut donc les soutenir également.

### Maintenir le système par répartition, une évidence ?

- Au vu du déséquilibre croissant entre actifs et inactifs, ce système ne pourra plus fonctionner : il faut progressivement glisser vers un système par capitalisation.
- Chacun doit recevoir exactement ce qu'il a cotisé, c'est ça qui recréera de la confiance.
- Cela permettrait d'accumuler des capitaux à investir à long terme, et donc de donner à la France une force de frappe financière face à celle des fonds de pensions étrangers pour soutenir les entreprises.
- 40% des Français possèdent une assurance-vie, ce qui montre qu'ils sont prêts à une part de leur retraite.

## Une réforme d'ampleur est attendue ?

- Une réforme d'ampleur fait naître la crainte d'une nouvelle usine à gaz.
- Faire plus simple n'est jamais si simple ; les précédentes réformes ou initiatives de l'Etat pour simplifier ont provoqué des drames (RSI, salaires des militaires...)
- Il est injuste de changer les règles du jeu en cours du jeu.
- Les réformes précédentes ont toutes abouti à une augmentation de l'âge de départ ou du montant des cotisations.
- Chaque gouvernement fait une réforme sur les retraites et aucune réforme ne résiste aux alternances politiques.
- Penser déjà moyen terme serait un progrès avant de penser long terme.
- Les corrections/contrôles prévus périodiquement après la réforme vont très vite recréer les spécificités abolies.

## Une réforme qui vise à recréer de la confiance ?

- Celles et ceux qui décident de la réforme et piloteront le futur système n'ont pas la confiance des citoyens.
- Certains régimes étaient équilibrés jusqu'à ce que l'Etat s'en mêle.
- L'avenir est incertain (système économique, social, environnemental en panne).
- L'hypothèse d'un allongement de l'espérance de vie est incertaine, notamment l'espérance de vie en bonne santé.
- Les évaluations des politiques publiques existent mais elles ne sont pas prises en compte par les politiques.
- La diminution des retraites des politiques serait un bon commencement.

## Un système universel ?

- Les particularismes sont le fruit de l'histoire et répondent à des situations précises : il faut plutôt viser l'équité.
- La réforme envisage déjà des particularismes : ce sont les premières entorses au principe.

## Évolutions familiales

- L'emploi des femmes a augmenté, mais les salaires n'ont pas augmenté au même rythme.
- Les évolutions décrites concernent plutôt les nouvelles générations, il y a toute une génération qui a vécu selon le modèle dit ancien.
- Les gens qui veulent se marier peuvent le faire.
- C'est une situation choisie, voulue : la solidarité nationale n'a pas à entrer en compte.
- Le système futur est basé sur l'individu et non le couple.
- Le soutien à la natalité avait un sens en 1945 mais plus aujourd'hui.
- On parle de ceux qui ont arrêté de travailler pour élever leurs enfants, mais moins de ceux qui ont dû commencer à travailler pour les élever.
- L'enjeu est plutôt de rendre compatible vie professionnelle et vie familiale.
- Les enfants ne sont plus à charge quand on est en retraite donc il n'est pas nécessaire de les prendre en compte.
- La monoparentalité est insuffisamment prise en compte.

## Un système qui entend proposer plus de liberté pourrait aussi

- Permettre de cotiser soi-même plus (et ainsi anticiper des périodes de plus faibles revenus)
- Permettre de moduler sa cotisation selon ses hausses ou baisses de revenu (auto-entrepreneur)
- Permettre le don de points dans l'environnement familial ou au-delà
- Permettre un départ progressif pour se préparer au mieux à cette vie hors activité professionnelle, tout en profitant de cette transition pour transmettre et former les plus jeunes

## Chiffres clés de la participation

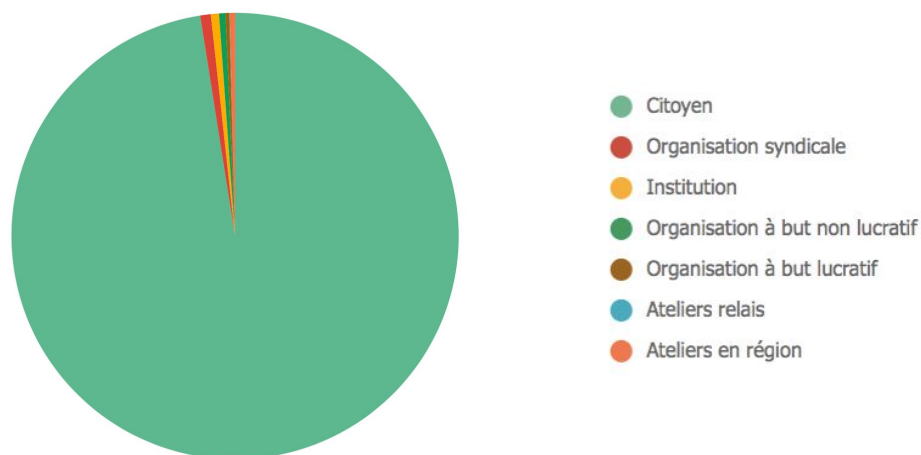
- **208 121** visiteurs
- **24 020** inscrits
- **19 710** participants
  - **88 %** ont participé aux consultations thématiques
  - **7,8%** se sont inscrits aux ateliers en région
  
- **35 273** contributions
  - ✓ 3 883 propositions
  - ✓ 27 894 arguments
  - ✓ 22 sources
  - ✓ 1 779 idées déposées
  - ✓ 1 695 inscriptions aux ateliers en région
  - **taux de modération : 0,02 %**
  
- **230 638** votes

## Chiffres clés par projet

Projets	Contributions	Votes
Quel système de retraite pour tous les actifs ?	8 955	56 140
Prendre sa retraite : à quel âge et à quelles conditions ?	6 074	42 426
Quels droits accorder aux conjoints en cas de décès ?	4 237	32 711
Comment conforter la confiance dans notre système de retraite ?	2 116	12 089
Quelle prise en compte des enfants dans la retraite ?	1 958	16 042
Quelle solidarité entre les actifs ?	1 732	15 612
Comment corriger les inégalités femmes-hommes en matière de retraites ?	1 610	10 691

Comment donner plus de choix dans la gestion de la fin de sa carrière ?	1 519	10 948
Comment améliorer l'acquisition de droits pour les plus jeunes ?	1 388	9 171
Comment adapter les retraites aux nouvelles formes de travail ?	1 181	8 598
Quelle prise en compte du handicap et des aidants familiaux dans la retraite ?	889	8 498
Boîte à idées	1 779	7 712

## Répartition des inscrits selon leur statut<sup>2</sup>



Statut	Part du statut
Citoyens	97%
Organisation syndicale	0,7%
Institution	0,5%
Organisation à but non lucratif	0,4%
Ateliers en région	0,3%
Organisation à but lucratif	0,2%

<sup>2</sup> 67% des inscrits ont déclaré un statut

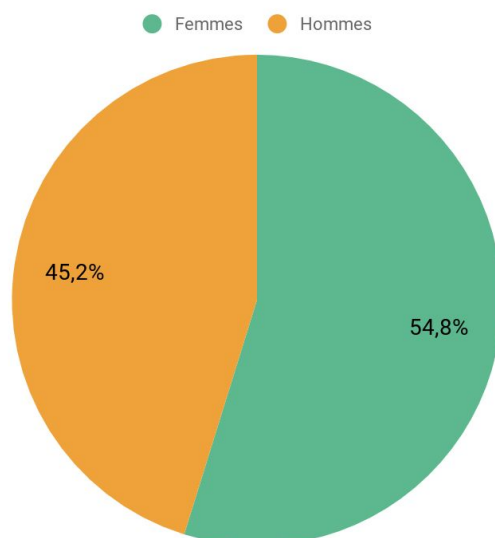


Ateliers relais	0,03%
-----------------	-------

## Chiffres clés d'audience

*Ces chiffres sont calculés à partir de Google Analytics et concernent non plus les participations mais les visiteurs du site (et non les participations)*

### Répartition selon le sexe<sup>3</sup>



### Répartition par région<sup>4</sup>

Région	Visiteurs	Population française
Ile-de-France	32,71%	19%
Auvergne-Rhône-Alpes	10,91%	13%

<sup>3</sup> Données calculées sur 34,05% du total des utilisateurs par Google Analytics

<sup>4</sup> Données calculées sur 95,21% du total des utilisateurs par Google Analytics

Nouvelle-Aquitaine	8,85%	10%
Occitanie	8,32%	10%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,94%	8%
Hauts-de-France	6,51%	10%
Grand Est	6,07%	9%
Bretagne	4,74%	6%
Pays de la Loire	4,62%	6%
Normandie	3,53%	6%

## Répartition selon l'âge

